****

Golf de SEILH

Procès Verbal de l’Assemblée Générale de l’Association Sportive

Samedi 27 février 2021 à 14h30

Pour tenir compte des restrictions sanitaires l’ AG 2021 s’est tenue en visio-conférence, avec la présence physique de :

* la Secrétaire : Jessica Coppieters
* du Trésorier : Philippe Branover
* du Président : Laurent BOSQ.

La séance s’est ouverte à 14h30 en visio-conférence avec le logiciel ZOOM.

Le rapport moral, sportif et financier de l’année 2020 a été publié sur le site internet de l’AS.

Les éléments de connexion ont été publiés dans la newsletter trois semaines auparavant.

Le Bureau accueille les participants et rappelle les modalités de la tenue particulière de l’AG :

La durée de la visio-conférence n’excèdera pas 40 minutes.

Le Bureau répondra aux questions posées à l’adresse mail de l’ AS.

Chaque question à fait l’objet d’une réponse individualisée à l’interlocuteur.

QUESTIONS POSEES :

* Q : Est-il prévu de créer des places de parking pour personnes handicapées ?

R : La question a été transmise à la Direction d’UGOLF.

* Q : Est-il ~~Possibilités~~ possible de prendre un abonnement pour 9 mois plutôt que 12 ?

R : La question a été transmise à la Direction d’UGOLF.

* Q : Serait-il possible de traiter l’ensemble du parcours contre les processionnaires ?

R : La question a été transmise à la Direction d’UGOLF.

* Q : L’AS pourrait-elle intervenir contre les mauvaises attitudes au practice (rassemblements, bruit,…) ?

R : Le Président ~~qui~~ fera un rappel aux membres AS lors des entrainements d’équipe et à la Direction d’UGOLF qui demandera aux PRO enseignants une vigilance accrue sur le practice.

* Q : Comment peut-on aider l’AS ?~~:~~

R : Le Président rentrera en contact avec les membres qui lui ont posé la question (merci pour cette demande, très appréciée).

* Q : Le compte de résultats 2020 et le prévisionnel 2021 pour les postes « ORGANISATION D’EVENEMENTS/ASSEMBLEES-REUNIONS » ainsi que « ANIMATION ECOLE DE GOLF » sont fortement revus à la baisse. Pourquoi ?

R : Les dépenses prévisionnelles du poste « ORGANISATION D’EVENEMENTS/ASSEMBLEES-REUNIONS » sont en baisse car elles tiennent compte des restrictions sanitaires qui nous interdisent d’organiser des réunions ou événements lors du premier trimestre 2021 (cocktail de l’AG par exemple).

Pour le poste « ANIMATION ECOLE DE GOLF »**,** c’est la même chose. Par ailleurs, le choix a été fait d’augmenter le remboursement des grands prix jeune des enfants faisant partie de l’école de golf.

FIN des Questions.

Echanges entre les membres connectés sur les possibilités d’animations et de compétitions en 2021 si les contraintes sanitaires sont levées.

A l’unanimité adoption du Rapport moral et des comptes.

La réunion est levée à 15h10.